



NOTE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT-BPMRE

<i>OBJET :</i>	La gestion des déchets sous Trackdéchet
<i>CONTACT :</i>	Tiphaine COURTES, 58794
<i>DATE DE L'AVIS :</i>	22/03/2024

Merci de respecter ce formalisme afin de faciliter le traitement des BSDD/BSDA.

➤ Signature du BSD :

- Obligatoire par le **chargé d'environnement**
- Envoyer le BSD 15 jours **avant la sortie des déchets** du site afin :
 - de vérifier le BSD, CAP, arrêté préfectoral de l'entreprise de traitement/entreposage, récépissé transporteur...
 - de permettre les modifications en cas de désaccord (BSD mal renseigné, erreur code, problème transporteur, site de traitement non adapté...).
 - de vérifier et valider un nombre important de BSD pour certaines prestations.

➤ Remplissage des BSD sous Trackdéchet :

La plateforme Trackdéchet ne gère pas les BSDD/BSDA par établissement/entité, ainsi tous les BSD générés dans le cadre des travaux de l'ESID et des USID s'afficheront sur une seule page sans possibilité de déterminer à quelle entité le rattacher et donc **le traiter rapidement**.

- ***Encadré « producteur du déchet » :***

- N° SIRET : 130 001 902 0030 8
- Nom : SID Atlantique
- Adresse
 - CC16
 - 29 240 BREST cedex 9
- Tél : 02 98 14 87 94
- Mèl : tiphaine.courtes@intradef.gouv.fr
- Personne à contacter : chargée d'environnement USID Brest
- Adresse chantier :
 - Activer « Je souhaite ajouter une adresse de chantier ou de collecte »
 - Nom de chantier ou du lieu de collecte :
 - ❖ USID BREST + nom du chantier
 - Adresse du chantier ou de collecte :
 - ❖ Nom de l'emprise (exemples : BNB, BAN, Portzic...)
 - Informations complémentaires :
 - ❖ Nom du chargé d'affaires USID BREST

- **Encadré « description du déchet » :**
 - Code déchet : identification précise du déchet selon la directive 2008/98/CE.
 - Votre appellation du déchet / nom usuel du matériau : USID BREST + dénomination du déchet.
 - Mention ADR à compléter soit avec un code UN, soit avec une dispense clairement motivée.

➤ **Documents à fournir par le prestataire :**

- **Transporteur :**
 - Fournir le récépissé de transport en cours de validité par mail au chargé d'environnement.
- **Site de traitement :**
 - Fournir le CAP par mail au chargé d'environnement pour vérification.
 - Fournir l'arrêté préfectoral de l'installation de traitement.

➤ **Communication avec le chargé d'environnement :**

- Merci de prendre contact avec le chargé d'environnement de l'USID de Brest dès publication du BSD sous Trackdéchet.
- Le chargé d'environnement reste votre interlocuteur principal dans la gestion des déchets.

Chargée d'environnement USID BREST

Tiphaine COURTÈS

tiphaine.courtes@intradef.gouv.fr

02 98 14 87 94